

et Gonzalve revint à Rome pour supplier le saint-père de lui permettre de terminer la guerre de Naples, et de remplir les volontés du roi Ferdinand le Catholique. Alexandre, qui ne pouvait lui pardonner la nouvelle gloire qu'il venait d'acquérir, lui refusa sa demande, et s'emporta en injures grossières contre Ferdinand et Isabelle, qu'il prétendait être ses débiteurs de sommes considérables qu'il leur avait prêtées pour mener à bonne fin leurs conspirations contre le feu roi de Castille. « Ainsi donc, pape de Satan, répliqua Gonzalve, tu refuses d'obéir à des souverains dont tu étais le » sujet avant que tu occupasses le trône pontifical par leur » protection? Tremble, vieillard insensé, qu'ils ne tirent » une vengeance éclatante de ton insolence! » Cela dit, le général espagnol sortit brusquement de la salle d'audience, rejoignit son armée et marcha sur Naples.

Peu de temps après, on reçut à Rome la nouvelle de l'entière expulsion des Français de l'Italie et de la mort du roi Ferdinand. Par cet événement, la couronne de Naples revenait de droit à l'oncle du prince, nommé Frédéric, qui s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à la cour de Rome pour solliciter l'investiture du royaume. Avant de décider la question relative à cette couronne, le pontife, qui avait toujours en vue l'élévation de sa famille, exigea que le consistoire rendit un décret qui investissait le duc de Candie de la principauté de Bénévent, et le mettait en possession d'un tribut de trois cent mille écus d'or que les rois de Castille et de Portugal payaient chaque année au saint-siège. Garsia-Las, ambassadeur d'Espagne, s'opposa énergiquement à cette mesure, et protesta, au nom de Ferdinand et Isabelle, contre

les envahissements du pontife; et ce qui surprit le plus les cardinaux, fut de voir les réclamations de l'Espagnol appuyées par le cardinal Valentin. En dépit des efforts réunis de Garsia-Las et de César Borgia, le décret passa, et François, fils aîné du pape, obtint la principauté de Bénévent, avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo.

A cette occasion le duc de Candie vint à Rome pour recevoir l'investiture de ses nouveaux états, et fit son entrée dans la ville sainte, monté sur un magnifique coursier tout étincelant d'or et de pierreries, et entouré d'une escorte de riches seigneurs, de barons et de princes, comme s'il eût été lui-même l'empereur ou le pape. Tous ces honneurs éveillèrent la jalouse fureur de César Borgia, et Lucrece ayant eu l'imprudence de prodiguer ses caresses incestueuses à Francesco, sans paraître faire attention à son autre frère, la mort du nouveau prince de Bénévent fut résolue; un soir, à la sortie d'un souper qu'il avait fait chez la Rosa Vanozza, il fut attaqué par quatre hommes masqués, percé de neuf coups de poignard, et son cadavre fut jeté dans le Tibre.

Dès le lendemain, le cardinal César Borgia se mit en route pour Naples, où il avait mission de couronner Frédéric d'Aragon. Ce départ précipité et la disparition de Francesco le firent accuser de fratricide. « Mais le pape cherchait à se » faire illusion, dit Burchard, et il nous envoyait à la » recherche de son fils dans tous les lupanars de la ville » sainte »

Quelques jours après, le cadavre de Francesco fut trouvé dans le Tibre par des pêcheurs; Alexandre crut d'abord que les ennemis de sa famille l'avaient assassiné, et ne sachant à

qui s'en prendre, il fit appliquer à la question plusieurs des notables de Rome, choisis au hasard, et ne s'arrêta qu'après avoir acquis la certitude que le crime avait été commis par son fils chéri. « Alors, dit Burchard, il essuya ses larmes » et se consola dans les bras de madame Lucrece, une des » causes du meurtre. »

Lorsque César Borgia supposa que l'on ne songeait plus à Rome à l'assassinat du duc de Candie, il revint de Naples et se présenta devant sa Sainteté, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé en son absence. Alexandre le reçut avec les mêmes démonstrations de tendresse qu'auparavant, et sur sa demande il consentit à le relever de ses vœux ecclésiastiques, afin qu'il pût embrasser une carrière plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Ainsi César Borgia, par l'autorité du pape, se trouva hériter des titres et des principautés qu'il enviait depuis si longtemps à son frère, et de cardinal il fut transformé en capitaine de guerre.

Pour célébrer sa réconciliation avec son père, César voulut lui donner le divertissement d'une chasse, et tous deux partirent pour Ostie, accompagnés, suivant leur coutume, d'un grand nombre de courtisans et de prostituées, de mignons et de baladins, et escortés par cinq cents cavaliers et six cents fantassins, qui les mettaient à l'abri d'une tentative d'enlèvement. « Ils passèrent quatre jours entiers, dit Thomaso Thomasi, au milieu des bois d'Ostie, prenant plaisir » à surpasser en débauches et en luxure tout ce que peut inventer l'imagination la plus dépravée; après quoi ils rentrèrent dans cette Rome dont ils avaient fait une caverne » de brigands, un sanctuaire d'iniquités. Il serait impossible,

» ajoute l'historien, de raconter tous les meurtres, les viols et » les incestes qui se commettaient chaque jour à la cour du » pape; et c'est à peine si la vie d'un homme suffirait à » transcrire les noms des victimes poignardées, empoisonnées ou jetées vivantes dans le Tibre. »

Au milieu de toutes ces abominations, les cardinaux se prosternaient devant Alexandre VI et applaudissaient aux incestes du père et des enfants; mais ce qui était le comble de la dégradation dans cette cour, où chaque prélat se disputait le prix de l'infamie, c'est le concert de louanges et de flatteries dont ils accueillaienl l'arrivée de César, lorsqu'il se présentait dans le consistoire. Il est vrai que la terreur qu'inspirait ce monstre entraînait pour beaucoup dans les marques de soumission qu'on lui prodiguait; car chacun savait que César Borgia, autant par avarice que par cruauté, songeait toujours à abattre des têtes. « Et c'était une si grande » jouissance pour lui de voir couler le sang, dit Burchard, » qu'à l'exemple de l'empereur Commode, il s'exerçait à tuer » pour entretenir sa rage de tigre. Un jour même, il fit » fermer avec des palissades la place de Saint-Pierre, ordonna » à ses gardes d'introduire dans l'enceinte des prisonniers de » guerre, hommes, femmes et enfants; ensuite, il commença » un horrible combat avec ces infortunés, eux garrottés, lui » armé de toutes pièces, monté sur un coursier fougueux; il » tua les uns à coups de fusil, il hacha les autres à coups de » sabre, il les renversa sous les pieds de son cheval, et en » moins d'une demi-heure il caracolait seul dans une mare » de sang et au milieu des cadavres, pendant que sa Sainteté » et madame Lucrece prenaient leurs ébats sur un balcon en

» assistant à cette horrible scène. » Ces détails ne sont pas les plus affreux que nous ait transmis le maître des cérémonies; il en est d'autres que nous sommes forcés de supprimer à cause de leur monstruosité!

Quelque temps après, Ferdinand le Catholique et Isabelle adressèrent d'énergiques réclamations à la cour de Rome, relativement à une permission que le pape avait accordée à l'héritière de la couronne de Portugal, de sortir du couvent où elle était renfermée et d'épouser un fils naturel du feu roi Jean II; cette autorisation compromettait gravement les intérêts du roi de Castille, qui avait des prétentions sur ce royaume.

Comme César Borgia songeait à contracter une alliance avec Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples, proche parente de Ferdinand le Catholique, il craignit que ce prince n'apportât quelque obstacle à son projet d'union, pour se venger de ce que son père lui avait suscité un compétiteur dangereux au trône de Portugal; et il résolut de parer à cet inconvénient en rejetant la faute sur un autre. Cette détermination prise, sa Sainteté rassembla le consistoire, et en présence de l'ambassadeur espagnol, elle accusa le secrétaire des brefs, Florida, archevêque de Cosenza, d'avoir traîtreusement forgé une dispense pour la princesse de Portugal, et de la lui avoir expédiée à son insu. Il donna l'ordre à ses gardes de l'arrêter séance tenante, et il procéda immédiatement à son interrogatoire.

D'abord, l'infortuné prélat parut anéanti et put à peine balbutier quelques mots pour sa défense; ensuite il se remit peu à peu de la secousse qu'il avait éprouvée, il protesta de

son innocence, et raconta avec l'accent de la vérité les ordres détaillés qui lui avaient été donnés à ce sujet.

Alexandre ne lui laissa pas le temps de poursuivre sa justification; à un signe du pape, quatre sbires se jetèrent sur Florida, le bâillonnèrent et l'emportèrent dans le château Saint-Ange. Cet infortuné fut plongé dans une basse-fosse, dépouillé de ses vêtements, les pieds nus, ayant de la vase jusqu'aux genoux. On lui laissa seulement un crucifix de bois, un Bréviaire, une Bible, deux livres de pain, un baril d'eau, une fiole d'huile et une lampe; et on le prévint qu'on ne renouvelerait ses provisions qu'une fois par semaine.

Après deux mois d'intolérables souffrances, lorsque César Borgia jugea que l'énergie de l'archevêque devait être suffisamment abattue par ce jeûne prolongé, il lui envoya Jean Mérades pour lui faire la proposition de prendre sur lui la faute dont le pape était coupable. Dans le cas où il refuserait d'obéir, le sicaire devait le menacer d'une prison perpétuelle; et au contraire, s'il accédait aux désirs du pape, et s'il consentait à signer de sa main la déclaration que lui seul avait délivré à la princesse de Portugal la dispense de mariage, il devait lui promettre non-seulement sa liberté et sa réinstallation dans ses charges et dans ses bénéfices, mais encore la faveur de sa Sainteté et l'amitié de son fils, auquel sa condescendance rendrait un service important. Le pauvre archevêque, qui ne voyait pour lui aucun autre moyen de salut, se confessa coupable en présence de plusieurs témoins, et signa la déclaration que le pape et son fils lui firent présenter.

Une fois maître de preuves écrites, le saint-père procéda contre Florida dans un consistoire qui se tint à cet effet; et

en présence du gouverneur de Rome, de l'auditeur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, il prononça une sentence qui privait de tous ses biens et dignités l'archevêque de Cosenza, le dégradait de ses ordres, et livrait sa personne aux magistrats civils, pour subir la peine portée contre les faussaires. Tous les articles de la sentence furent ponctuellement exécutés, moins le dernier : César Borgia avait promis sa protection au malheureux Florida; il tint parole, et le fit empoisonner dans son cachot pour lui éviter la potence. On répandit le bruit qu'il était mort de désespoir; et Alexandre put sans inconvénients mettre en vente les biens et les bénéfices du coupable.

Enfin les crimes et les abominations des Borgia excitèrent une telle indignation, que les princes de l'Europe chargèrent leurs ambassadeurs d'interpeller le pontife en plein consistoire, et de le sommer de mettre un terme au scandale de ses incestes et de ses infamies, s'il ne voulait se voir condamné par un concile général et déposé du saint-siège. En conséquence des ordres qu'ils avaient reçus, les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, de Castille et de Portugal, profitèrent d'un jour d'audience solennelle pour notifier au pape les volontés de leurs souverains; mais Alexandre prit fort mal la chose, il fit envahir la salle par ses gardes, et les menaça de les faire jeter par les fenêtres, s'ils osaient se permettre de lui adresser des admonitions. Il déclama avec violence contre les rois, et ajouta avec dérision : « Il leur sied bien à ces despotes de me re-
» procher mon élévation sur la chaire de saint Pierre, et de
» m'imputer à crime quelques vols et quelques assassinats;



» eux qui lèguent des royaumes à leurs enfants comme on lègue
» des métairies, et qui égorgent des millions d'hommes dans
» leurs querelles! Allez, valetaille, retournez auprès de ceux
» qui vous ont envoyés, et dites-leur que j'ai encore beaucoup
» à faire pour les égaler en scélératesse! »

« Que doivent penser les peuples de leurs tyrans, s'écriait
» frère Jérôme Savonarola dans un de ses discours, si un
» Alexandre VI juge les rois plus infâmes que lui! » Ces pa-
roles hardies coûtèrent la vie à celui qui les avait prononcées.

Jérôme Savonarola était prieur du couvent de Saint-Marc à Florence, sous le pontificat d'Alexandre VI. Entraîné par un amour ardent pour l'humanité, disent les historiens du temps, ce moine courageux s'était déclaré le défenseur des peuples, et appelait sans cesse les Italiens à la conquête de la liberté et à l'anéantissement du despotisme : la pureté de ses mœurs, l'élevation de son âme et l'éloquence de ses paroles étaient telles, ajoute la chronique, que Jérôme Savonarola, le religieux de Saint-Marc, en imposait même à Laurent de Médicis, le tyran de Florence.

Savonarola annonçait publiquement aux hommes qu'une ère nouvelle de liberté et de foi succéderait au règne de fange et de boue qui pesait sur l'Italie, et qu'une république universelle balayerait de la terre jusqu'au dernier des rois et des tyrans. Malgré cette haine profonde pour les oppresseurs des peuples, sa réputation de sainteté était si bien établie, que Laurent de Médicis, à son lit de mort, le fit appeler pour recevoir les sacrements de sa main, comme du seul juste, disait-il, qui existât dans l'Italie; mais Savonarola ne voulut point absoudre le tyran qui, même prêt à paraître devant

Dieu, refusait de renoncer au pouvoir qu'il avait usurpé.

Dès le lendemain de la mort du prince, le prieur de Saint-Marc prêcha devant les seigneurs et devant les citoyens de Florence, et il exposa dans un magnifique discours de sublimes théories qui témoignaient combien il avait une connaissance parfaite des hommes, de la religion et du gouvernement. Sa dissertation était divisée en quatre parties; il traitait de la crainte de Dieu, de l'amour de la république, de l'oubli des injures passées, et de l'égalité des hommes devant la loi. Par sa mâle éloquence il entraîna tous les suffrages, électrisa tous les esprits, et en descendant de la tribune, les citoyens, d'une commune voix, l'investirent du pouvoir de reconstituer la république de Florence. Alors Savonarola travailla à son œuvre de régénération, et commença par attaquer la papauté, cette institution fatale qui donnait à un seul homme le privilège d'asservir ses semblables, de les corrompre, de les dépouiller, de les massacrer.

Une semblable direction donnée aux esprits ne faisait pas le compte d'Alexandre VI, le vice-Dieu sur la terre, le vicaire infallible de Jésus-Christ; sa Sainteté prit alors ses mesures pour perdre Savonarola : d'abord ses agents ameutèrent contre le religieux les seigneurs et les prêtres de Florence; ensuite elle fulmina contre lui un anathème terrible, et prit à sa solde des moines fanatiques qui outragèrent le réformateur jusque dans le sanctuaire pendant qu'il prêchait une religion épurée. Un moine franciscain, nommé frère François de Pouille, annonça même publiquement qu'il était prêt à entrer dans un bûcher ardent pour convaincre Savonarola d'imposture, et pour soutenir qu'Alexandre VI était

le plus saint et le plus religieux des pontifes. Ce singulier défi fut relevé par Dominique de Pescia, partisan de Savonarola, qui offrit à son tour de subir la même épreuve pour justifier le prieur de Saint-Marc : le combat accepté, l'exécution en fut fixée au dimanche suivant. De toutes les villes voisines on accourut à Florence pour assister à ce spectacle; malheureusement, au moment où les deux champions se préparaient à entrer dans les bûchers qui avaient été dressés sur la grande place, survint une pluie violente qui éteignit les flammes et força les deux moines à remettre la partie à un autre jour.

Dans l'intervalle, les agents du pontife, qui ne se souciaient point de voir le résultat du défi, accusèrent Savonarola d'avoir employé le secours du démon pour faire tomber des torrents d'eau et éviter ainsi la terrible épreuve; et ils ameutèrent si bien la population fanatique, que des rassemblements se formèrent devant le monastère de Saint-Marc, en arrachèrent le prieur et l'amènèrent garrotté au grand inquisiteur. Savonarola fut appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire, pour avoir à se reconnaître coupable de crime de sorcellerie. Comme sa grande âme se trouvait dans un corps faible et maladif, il ne put résister aux affreuses douleurs de la question, et signa tout ce que ses bourreaux lui présentèrent; mais à peine eut-il été détaché du chevalet, qu'il rétracta les aveux que les tourments lui avaient arrachés; alors on le mit de nouveau à la torture, et il signa une autre déclaration de culpabilité, qu'il rétracta encore lorsqu'il eut été relevé de l'estrapade. Jusqu'à sept fois les bourreaux renouvelèrent ses tortures sans obtenir autre chose que des aveux pendant le supplice, et des rétractations lorsqu'il était